

IP (62) 175

Allocution de M. Lambert SCHAUS,
Membre de la Commission de la Communauté Economique
Européenne, devant le Comité de Liaison Européen des
Commissionnaires et Auxiliaires de Transport du
Marché Commun

Bruxelles, le 20 septembre 1962

Quelques problèmes actuels de la construction européenne

(Résumé à l'intention de la presse)

Au cours de son allocution, M. Lambert SCHAUS, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne, évoqua un certain nombre de questions d'ordre divers qui se posent en ce moment et requièrent plus spécialement l'attention de la Communauté.

Parlant de la politique commune des transports qui, au sein de la Commission de la Communauté Economique Européenne, fait partie des compétences particulières de M. Schaus, l'orateur rappella le "Programme d'action" soumis en mai dernier au Conseil des Ministres et qui fera l'objet, le 27 septembre prochain, d'une réunion spéciale du Conseil. A ce sujet M. Lambert Schaus affirma sa conviction que les 6 Gouvernements ont la volonté d'aboutir à une politique commune en matière de transports.

Dans ce même ordre d'idées, M. Schaus souligna l'importance de la proposition de directive resp. de résolution en matière de poids et dimensions des véhicules routiers utilitaires que la Commission de la C.E.E. vient de transmettre au Conseil des Ministres, proposition suivant laquelle la Commission entend trouver un dénominateur commun aux différences de régime qui, actuellement, existent parmi les 6 Etats membres de la Communauté.

Parlant ensuite du problème de l'élargissement de la Communauté par l'adjonction de pays tiers, M. Lambert Schaus évoqua la Conférence des Ministres du Commonwealth qui vient de se terminer à Londres et dont le communiqué final, dit-il, ne contient guère d'éléments imprévus. Il y a une chose essentielle cependant que l'orateur tint à souligner: les négociations - qui avaient été interrompues début août, au moment des vacances - reprendront leur marche normale d'ici quelques semaines.

Et M. Lambert Schaus de poursuivre: l'adhésion ou l'association de nouveaux Etats ne doit pas affaiblir ou diluer l'oeuvre si heureusement entreprise par le Traité de Rome. La Communauté doit garder son originalité et son dynamisme. La seule demande d'adhésion ou d'association d'un Etat tiers ne suffit pas pour résoudre les problèmes. La Communauté est pleinement consciente qu'il faut respecter les intérêts légitimes des Etats tiers cependant que, de son côté elle doit conserver ses courants commerciaux traditionnels avec ces pays dans toute la mesure où l'intérêt communautaire le permet.

Un problème particulier est posé, dans ce domaine, par le cas des pays neutres qui ont demandé de resserrer leurs liens avec la Communauté. Ainsi

que ces jours-ci encore il fut souligné au Parlement Européen, le seul fait de la neutralité de ces pays ne peut pas constituer un empêchement à l'établissement de tels liens "Il importe plutôt, déclara M. Schaus, de savoir quelles conséquences sur le plan économique les pays en question entendent tirer, pour leurs relations avec la Communauté, de leur état de neutralité."

Abordant la question du prolongement de la Communauté sur le plan politique, M. Lambert Schaus souligna qu'à ce sujet il importe d'éviter toute équivoque. Dans leur essence même, les trois Communautés (C.E.E., C.E.C.A., Euratom) sont politiques. L'intégration économique a une raison politique. On ne saurait dissocier l'économique du politique. Pourtant "il faudra veiller à ce que toute nouvelle construction européenne ne porte pas atteinte à l'oeuvre déjà accomplie et qu'elle garde intactes, dans la lettre et dans l'esprit, les trois Communautés existantes."

Si, pour employer le terme d'usage, on parle de la construction d'une "Union politique" et qu'une contreverse passionnée se fait autour de la question de savoir quelle sera la place de la Grande Bretagne dans cette union, M. Lambert Schaus souligna qu'il convient de respecter à cet égard toutes les opinions qui sont inspirées d'un véritable esprit européen et que, pour sa part, il ne voit aucune contradiction dans la façon de voir de ceux qui disent à peu près ceci: "Si nous faisons une Europe politique à Six, il faut qu'elle soit intégrée; si une Europe intégrée n'est pas possible, il faut y associer la Grande Bretagne dès le début".

Parmi les faits les plus saillants de l'histoire toute récente de l'évolution européenne M. Schaus releva "la célébration enthousiaste de la réconciliation franco-allemande". On ne pourra que se réjouir de ce fait historique, mais il importe que la construction européenne soit poursuivie sur un plan multilatéral, dans le respect total des Traités de Paris et de Rome.

La réconciliation franco-allemande constituant une des bases les plus solides de la construction européenne, M. Schaus, pour terminer, rendit un vibrant hommage à tous ceux qui y ont travaillé, "notamment au grand homme d'Etat qui - du côté de la France - par sa clairvoyance politique, par son réalisme presque visionnaire, par sa grande modestie parée d'autant d'audace, en est le principal artisan: j'ai nommé le Président Robert Schuman. Il a bien mérité de la France, de l'Allemagne, de l'Europe toute entière."
